

LACIM infos

Des nouvelles des 4 coins du monde

N°6



Bulletin semestriel

Septembre 2004



Jeune collégienne en Haïti

Sommaire

La vie des comités

- Correspondance avec Thipparthy p.2
- Organiser une exposition p.3
- Construire un collège en Haïti p.3

La vie de l'association

- Présentation du nouveau CA p.2
- Histoire de LACIM (suite) p.3
- AG du 15 mai 2004 p.4

A propos de l'Inde

- Le travail des enfants p.5
- Des boutons de jasmins p.5

A propos d'Haïti

- Quel avenir pour Haïti? p.6
- Fêter le bicentenaire p.6

A propos de l'Afrique

- Mission 2004 au Mali p.6

Infos diverses

- Des livres à découvrir p.8
- Des manifestations à noter
- Le site lacim.fr à visiter
- Vos articles à envoyer

Le mot du Président

Chers Amis,
Le Conseil d'Administration du 12 juin dernier a renouvelé sa confiance au Bureau sortant en le renforçant afin de faire face au mandat qui lui a été confié par l'Assemblée Générale : construire à CROIZET un nouveau Siège Social.

Il s'agit là d'un acte de foi en l'avenir de LACIM. Les bâtiments actuels nécessiteraient à court terme une rénovation et même avec une très coûteuse transformation, ils ne pourraient répondre aux besoins de notre Association. Le legs de Mlle Germaine BILLARD nous offre l'opportunité de faire du neuf sans hypothéquer l'avenir par un endettement important.

Le Conseil d'Administration va veiller à l'élaboration d'un projet fonctionnel et sobre, respectueux de l'environnement et des valeurs de LACIM. Avant décision finale, il sera envoyé à chaque Comité Local qui pourra transmettre en retour avis et suggestions.

Le Conseil d'Administration n'oublie pas pour autant la finalité de LACIM : aider les plus pauvres dans les Pays du Sud. La priorité reste bien la réalisation des projets de nos amis. C'est la raison pour laquelle il a été proposé à l'Assemblée Générale, malgré la perspective de la construction, d'affecter le résultat de l'année 2003 (plus de 40 000 €) au Fonds de Solidarité Projets créé simultanément.

Chaque Comité doit dès maintenant savoir qu'il peut demander à CROIZET de l'aide pour la réalisation de projets onéreux (puits, forages, construction d'écoles ou de centres de santé,...) ou pour faire face à des imprévus (souvent liés aux conditions climatiques). Le Conseil d'Administration responsable du Fonds prendra une décision en concertation avec le Comité demandeur.

Bon courage à toutes et à tous,

André JOSSE



Éditorial

Haïti entre espoir et désespoir

Les liens de la misère enchaînent chaque jour un peu plus le peuple haïtien.

Comment se réjouir et fêter avec justesse et dignité, en cette année 2004, le bicentenaire d'une «libération» d'Haïti, autrefois appelée la «perle des Antilles», quand les ressources manquent cruellement, que l'avenir politique est si fragile, que les cataclysmes naturels s'acharnent et que l'insécurité grandit encore?

Face au drame d'une misère sans nom, seule la présence fraternelle d'une amitié vraie permet de tenir bon et de garder au cœur une lueur d'espérance.

LACIM avec ses 15 jumelages en Haïti fait déjà partie de ce réseau de gens de bonne volonté qui, dans l'ombre, apportent jour après jour l'indispensable geste qui permet parfois de survivre.

Il n'est jamais facile d'avoir à vivre de l'assistance des autres. L'amitié a ce privilège de ne pas enchaîner quelqu'un en le rendant dépendant et débiteur. Au contraire, elle peut libérer à la fois le pauvre de sa misère et le nanti de son égoïsme.

A nous de faire grandir encore cette amitié : quelqu'un là-bas, attend un mot, un geste qui vient du cœur et qui nous rendra solidaires.

Henri Amblard,
Responsable de la commission
Amérique Latine et Haïti

*« Si revient hier que ferons-nous?
/.../le paysan haïtien enjambe chaque matin
la langue de l'aurore pour tuer le venin de ses nuits
et rompre l'échine de ses cauchemars /.../
le paysan haïtien, debout, aspire la clarté,
le parfum des racines,
la flèche des palmiers, la frondaison de l'aube.
Il déboute la misère de tous les pores de son corps
et plonge dans la glèbe ses doigts magiques.
Le paysan haïtien sait se lever matin
pour aller ensevelir un songe, un souhait.
Sur les terrasses pourpres il est happé par la vie,
par les yeux des caféiers, par la chevelure des maïs
se nourrissant des feux du ciel... »
Jean METELLUS, Au pipirite chantant,
Les Lettres Nouvelles-Maurice Nadeau, Paris, 1978.*

Présentation du nouveau CA



La composition du Conseil d'Administration se trouve modifiée par quelques départs et quelques arrivées, les autres personnes renouvelant ou poursuivant leur mandat.

Pour raison de santé, Jean-Pierre Martin ne se représente pas. Paul Retailleau avait déjà démissionné. Pour des raisons familiales et professionnelles, Christine Minacori et Mathilde Douard quittent le CA mais continueront à travailler au sein des Commissions Communication et Inde. Un grand merci à ceux et celles qui partent et bon courage aux jeunes mamans!

Par ailleurs, le CA a enregistré 3 nouvelles candidatures, celle de Catherine Amblard du comité d'Eveux (69), responsable de LACIM infos et du nouveau site internet, celle de Monique Béziaud du comité d'Ambierle (42) et celle de Xavier Thimonier du comité de St Symphorien de Lay (42). Janine Berlier, Nathalie Granjon-Notelet, Madeleine Guyon demandent le renouvellement de leur mandat.

Les six candidats anciens et nouveaux ont été élus à l'Assemblée Générale, le 15 mai 2004. Rappelons les noms de ceux qui poursuivent leur mandat : Henri Amblard, Pierre Baumard, Claude Charlat, Michel Genestier, André Josse, Léon Querry, Jean-Jacques Rey et Monique Vincent.

Le CA comporte donc **14 membres**. Il s'est réuni pour la première fois le 12 juin 2004 et a procédé à l'élection du bureau: André Josse reste Président et Madeleine Guyon Vice-Présidente. Janine Berlier reste secrétaire et Pierre Baumard trésorier, mais

en raison des missions de Janine Berlier au Niger et de la charge que représentent la trésorerie et la coordination de la commission Bâtiments, ils seront secondés par Henri Amblard au secrétariat et Xavier Thimonier à la trésorerie.

Le nouveau Conseil d'Administration s'engage donc à mener à bien les mandats qu'il a reçus de l'Assemblée Générale pour gérer LACIM avec rigueur, prendre les décisions nécessaires pour suivre au mieux tous les projets engagés avec nos jumeaux du Sud, en Asie, en Afrique, en Amérique Latine ou en Haïti, pour faire avancer le projet d'un nouveau siège social. Le CA continuera de s'appuyer sur les propositions et sur le travail régulier des commissions Inde, Afrique, Amérique Latine/Haïti, communication et bâtiments, expositions. Rappelons que ces commissions sont ouvertes à d'autres personnes des comités et assurent un lien étroit avec les permanents et les chargés de mission LACIM sur le terrain. Le CA continuera de soutenir l'effort de communication entrepris pour mieux faire connaître la vie de notre association avec toute son originalité, la richesse des échanges avec nos jumeaux, notre engagement dans la durée auprès d'eux, la diversité de nos comités en France et surtout l'esprit dans lequel nous travaillons. L'esprit de LACIM que Madame Charlat et les comités qui se sont succédé ont insufflé depuis 37 ans, continuera à nous faire vivre dans l'amitié et le partage entre nous et avec nos amis du Sud.



*Madeleine Guyon, Vice-Présidente, comité de Sens(89)
Catherine Amblard, commission communication,
comité d'Eveux (69)*

Correspondance du jumelage de Thipparthy en Inde (Tamil Nadu)



« Notre Centre commencé en 1982 a pour but d'éduquer les filles non scolarisées, sans travail, abandonnées à elles-mêmes, les pauvres des pauvres. Elles ont entre 14 et 18 ans, restent en principe 10 mois au Centre et sont au nombre de 20 à 25. Elles deviennent partie prenante de ce Foyer où l'ambiance familiale les fait se sentir responsables de sa bonne marche. Nos filles découvrent la dignité du travail grâce aux travaux manuels qu'elles accomplissent 2 h le matin et le soir, en apprenant par exemple, comment réaliser une nourriture saine, se débrouiller par elles-mêmes pour faire vivre une famille sur le plan économique et devenir indépendantes. On leur donne bien des occasions de découvrir et de développer leurs propres capacités en respectant les autres, leurs limites, leurs différences de caste et de religion pour bien vivre ensemble. Elles apprennent à lire, écrire, sont formées à une bonne hygiène de vie et de santé, aux soins d'urgence et aux remèdes simples. On leur fait connaître leurs droits et leurs devoirs, les valeurs humaines pour une vie en société, la façon de mener une vie de famille décente et d'élever leurs enfants en mères responsables et aimantes. Elles peuvent aussi approfondir leur foi dans le Dieu auquel elles croient.

En 2003 nous avons introduit une formation pratique de couture, broderie, fabrique de bougies et savon, et autres petits artisanats. Nous encourageons les filles à rester aussi longtemps qu'elles le veulent pour fabriquer ces articles et en retirer un profit pour elles. Elles peuvent acquérir une machine à coudre à bas prix.

Depuis 2001, le centre accueille aussi des filles rejetées du système scolaire gouvernemental ou celles ayant échoué à leurs examens de passage afin qu'elles puissent bien employer leur temps d'attente et de préparation pour la session de rattrapage. Les résultats sont encourageants : cette année plusieurs ont réussi à différents niveaux. Nous suivrons l'an prochain leur cursus scolaire, et si c'est un échec, nous essayerons de les envoyer en formation professionnelle. Nous ne perdons pas de vue les filles qui quittent le foyer et c'est notre joie de les voir "se tenir de debout", faire face à leur vie d'adulte avec courage, et vivre heureuses avec ces valeurs humaines que le Centre a voulu leur apprendre.

Nous projetons en 2004 une Journée rencontre avec toutes les anciennes qui sont passées par notre Centre et nous espérons pouvoir bien continuer notre travail d'éducation.»

Sœur Lucia Octobre 2003

Aider un "Boarding" base du développement :

Le «boarding», est un mot que l'on peut traduire aussi bien par internat, Foyer, Pension, Centre, selon les cas. C'est une réalité courante dans le Tamil Nadu.

Aider un «boarding» n'est pas toujours «gratifiant» pour des jumelages français.

En effet le développement ne s'y concrétise pas par des réalisations tangibles, telles que creusement de puits, amélioration d'habitats, voire de plus gros Projets conduisant à l'autonomie (IGP).

Cette lettre venant du village de Thipparthy, district de Nalgonda dans le Tamil Nadu, montre le travail incessant fait pour l'éducation de jeunes filles en détresse physique et morale, avec des résultats qui redonnent cœur à l'ouvrage....

Un projet d'atelier de "prêt à porter" vient de démarrer qui, nous le souhaitons, marchera et offrira un revenu à ce centre, permettant à LACIM d'arrêter l'aide à Thipparthy pour l'apporter à un autre village.

*Suzanne et Georges Picard
Comité local de St Symphorien de Lay / Neaux (42).*

L'histoire de LACIM (suite)



La Ville, une petite commune de 400 habitants se mobilise pour financer la construction d'un collège en Haïti (Mont Organisé)

Nous avons donc acheté la maison en 1977 : 120 000F à l'époque...

Logement et vieille usine, il fallut la mettre « un peu en état !! » ; nous vous en avons déjà parlé !

Et puis, il fallut la chauffer, et, comme d'habitude, LACIM n'était pas riche !

Alors, nous avons acheté des poêles à bois, à feu continu, ce qu'il y avait de plus pratique et de plus économique à l'époque. Le bois ne coûtait pas cher. Il y a toujours du bois mort qui se perd dans la nature. Nous allions en chercher avec notre estafette. Des scieries, nombreuses dans la région (Croizet étant proche des Monts de la Madeleine et du Forez avec leurs grandes forêts), acceptèrent de nous donner des débris de bois. Nous allions jusqu'au col St Thomas.

Ainsi le chauffage ne nous revenait pas cher. Mais la pièce située au fond du rez-de-chaussée où nous entreposions nos objets pour les expositions, avait deux murs enterrés. En conséquence, avec l'humidité, des objets moisissaient. Que faire ? Acheter d'autres poêles ?

Non ! Les secrétaires n'arriveraient plus à suivre. Il fallut alors envisager de mettre le chauffage central. Alors, nous avons fait des confitures, de mûres, de myrtilles. Des commerçants de Roanne, merceries, boucheries,... acceptèrent d'en vendre à leurs clients. Madame Trois Gros en a même acheté et, elle était bonne notre confiture ! Nous continuions de vendre des jonquilles cueillies dans la montagne et avec quelques expositions, encore une fois, nous avons fait face !...

*Claude Charlat
Présidente d'honneur,
fondatrice de LACIM.*



Classe de collégiennes



Modèle de collège actuel



Groupe des professeurs

Le comité de LACIM de La Ville, petite commune de 400 habitants, située aux confins du Nord du département du Rhône est en train de financer la construction d'un collège à Mont Organisé, en Haïti. Depuis presque trois ans, nous nous efforçons d'augmenter les ressources de différentes manières. Certains habitants ont fait l'effort d'augmenter leur cotisation; pour la Toussaint nous organisons une vente de fleurs qui s'étale sur trois jours ; enfin par le biais de brocantes, nous vendons des objets récupérés ça et là. Tous ces moyens nous ont permis de voir progresser notre bilan de l'année de plus de 45 %.

Le projet de construction prend positivement forme. En effet aux dernières nouvelles de Mai, la clôture du terrain sur lequel le collège sera bâti se fait présentement à l'aide de piquets de bois et de fil de fer barbelé. De plus l'acquisition de 1200 parpaings vient également d'être faite. Voilà ! Avec beaucoup de difficultés mais aussi avec un énorme courage, une obstination et une foi de tous les instants, la récompense se dessine au bout du tunnel.

Lors de l'Assemblée générale de Dannemarie sur Crête dans le Doubs et grâce à l'expo photos, les personnes présentes ont pu avoir un aperçu de l'organisation et des méthodes d'éducation pratiquées à Mont Organisé. Tout ceci est donc concret !

Pendant, il faudra trouver les moyens de poursuivre cet énorme chantier, de donner les moyens à notre jumeau de se débrouiller seul , tout bonnement de se reconstruire, malgré les difficultés inhérentes à l'instabilité politique du pays, malgré la corruption et malgré les pluies torrentielles et l'érosion.

Louis Thomas, comité de La Ville (69)

Organiser un exposition LACIM



Une exposition, pourquoi ?

Pour faire connaître LACIM, créer ou renforcer les liens au sein de votre comité local et avec l'équipe de Croizet, participer au fonctionnement de LACIM, trouver de nouveaux adhérents, sensibiliser l'opinion aux difficultés des pays du

Sud, valoriser le savoir faire des artisans des pays du Sud.

Une exposition comment ?

C'est très simple: prévoir une salle avec des tables et retenir une date en accord avec Croizet .



Une exposition avec qui?

Avec les membres de votre Comité local, et des sympathisants. Avec le couple d'exposants, responsable du matériel et gestionnaire de la caisse, qui animera avec vous l'exposition.

**Notre équipe est prête à venir chez vous!
Alors, plus de problème!
Pourquoi ne pas vous lancer! ...
Contactez Claire au secrétariat :
04 77 63 25 42
ou envoyer un email à lacim1 wanadoo.fr**

Responsables des expositions:

**Paulette et Pierre Castanié (12)
Chantal et Léon Querry (25)
Marie-Jo et Pierre Vianney (69)
Andrée et Roger Volle (42)**



L'AG du 15 mai 2004 à Dannemarie sur Crête (25)

Dannemarie-sur-Crête. Ce nom évoque les monts du Jura, son relief, ses paysages magnifiques qui invitent à la randonnée par un beau jour de printemps ; ce nom évoque aussi le « bien vivre » et la convivialité ! Alors laissons nous inviter par le Lycée Agricole qui prête ses locaux et ses installations audiovisuelles dans un amphithéâtre confortable et fleuri ; laissons nous héberger et restaurer chaleureusement par un Comité local dynamique et convivial qui a organisé la logistique et qui, depuis la veille, a nourri la Commission Afrique et même une partie du CA par un menu festif, régional et chantant !



Alors tout en gardant nos rêves d'évasion, nous travaillons dans ce cadre si accueillant avec des personnes et des équipes qui ont réuni toutes les

conditions pour que la 37^e Assemblée Générale de LACIM se déroule parfaitement. Celle-ci est ouverte, en présence d'environ 160 membres, le samedi dès 10 heures, par le Président André Josse. Il lit ensuite le message de Madame Charlat qui n'a pu venir. Après les remerciements d'usage, et les mots de bienvenue de nos hôtes, Mr le Maire de Dannemarie et Mr le Proviseur du Lycée, les délégations se présentent : 70 comités pour 20 départements. Puis l'Assemblée accueille chaleureusement les permanents présents: Yoro Haïdara (Mali) et



Denish Kumar (Inde) qui, depuis une semaine, visitent les comités qui ont souhaité leur venue. Ils donnent des nouvelles de leur travail auprès des jumeaux, dans sa complexité ; nous écoutons tous avec attention leur témoignage particulièrement vivant quand ils parlent

de la vie de nos « amis de si loin ».

Le rapport d'activité montre, derrière l'austérité des chiffres, tout le dynamisme et la vitalité des comités locaux. Ce travail a été efficace et soutenu et les cotisations ont augmenté. De même, les résultats des équipes «expositions et opérations fleurs» se maintiennent au très bon niveau de l'année précédente. La **commission communication** a réussi à maintenir la nouvelle formule de **LACIM infos** et a augmenté les tirages. La création d'un **site Internet** national (lacim.fr) est achevée et l'assemblée assiste même en direct à une rapide présentation sur grand écran. Les comités ont apporté du matériel informatique qui servira de base de données commune pour réaliser des outils pédagogiques mis à disposition des comités.



L'exposition photos dans le hall d'accueil a attiré l'attention de quelques comités qui ont apporté et exposé leurs œuvres, illustration de la vie

de nos jumeaux quotidien. Beaucoup de questions nourrissent le débat et la discussion met en valeur l'originalité de LACIM par rapport aux autres ONG. Certaines portent sur la difficulté du travail et des relations inter-comités entre des groupes très autonomes.

Le rapport financier fournit l'occasion d'aborder la question des affaires judiciaires au Mali qui ne sont pas encore terminées ; d'autres points pratiques sont aussi abordés, comme les conditions d'assurance des comités par le National. Enfin, le Commissaire aux Comptes déclare ceux-ci «réguliers et sincères».

Les rapports d'activité et financier sont adoptés à l'unanimité, ainsi que la résolution n°4.

Le rapport d'orientation permet d'ouvrir un débat animé sur le **projet de nouveau siège social**. La présence des plans dans le hall d'entrée a permis à chacun de se faire une première idée de ce qu'il faudrait améliorer dans le projet. Le Conseil d'administration lui-même avait souhaité que chacun puisse s'exprimer sereinement au travers de 2 questions posées à l'assemblée. La première visait à recueillir les remarques et suggestions concernant le projet présenté. La seconde voulait prendre en compte les bonnes volontés et les expertises éventuelles permettant à chacun de manifester son implication personnelle pour faire du siège administratif envisagé, «une maison pour tous». Parmi les



adhérents présents, une soixantaine de personnes ont répondu aux questions par écrit. Sans entrer dans le détail des réponses au questionnaire dépouillées par le nouveau CA, on peut dire qu'une seule personne ne s'est pas déclarée favorable à la construction envisagée. La discussion sur la possibilité d'une salle «exposition, projection» destinée à accueillir des personnes et groupes (scolaires ou autres) a fait réfléchir sur la transmission de l'esprit de LACIM et de la continuité de l'action avec les **générations** à venir plus jeunes.

Plusieurs questions sont posées. La fréquentation de cette salle sera-t-elle suffisante? Son animation pourra-t-elle être prise en main par une équipe dans la durée? Cette salle ne pourrait-elle pas avoir une fonction multiple et servir également de lieu de réunions pour les commissions? Les



questionnaire montrent que 19 signataires sont favorables à cette partie du projet et que 6 s'y opposent, les autres ne se prononcent pas.

Le débat permet aussi de réfléchir au bon équilibre à trouver entre l'argent à consacrer aux conditions de travail normales pour les salariés et les adhérents qui y travaillent, et celui à consacrer aux jumeaux.

La **commission bâtiments** prendra en compte «au mieux» les discussions sur les locaux eux-mêmes, terrasse ou pas, patio ou non (18 réponses contre la terrasse et 2 contre le patio). Elle aura à organiser la participation des bénévoles sur certains points de finition (15 personnes proposent une aide ponctuelle pour l'aménagement intérieur ou la décoration du bâtiment).

Quant aux **limites financières** à ne pas dépasser dans le coût de la construction, les débats ont montré toute l'importance à accorder aux valeurs fondamentales de simplicité et de partage. Le vote de la résolution 1, reformulée en 3 parties, permet à l'Assemblée de se prononcer à l'**unanimité pour le principe de la construction, à une majorité** très confortable (2 contre, 8 abstentions et 2 refus de vote sur 160 votants environ) **pour un coût limité à 320 000 € TTC** et enfin de **donner un mandat au CA pour faire aboutir le projet** (6 contre, 2 abstentions et 1 refus de vote). La discussion sur les résolutions concernant la **création et l'utilisation d'un Fonds de Solidarité-Projets**, tout aussi importante que la précédente, a soulevé moins de passion dans la mesure où celui-ci recueillait de façon évidente l'assentiment unanime de l'assemblée.

Enfin, **les résultats des élections** sont proclamés et le nouveau CA est constitué. 1853 adhérents ont voté, **tous les candidats sont élus**.

La clôture de cette journée où l'expression et la participation ont été riches, s'est nouée sur 2 dernières notes. Une note festive d'abord, celle de la remise **des prix par le jury de l'exposition-photos**. Il attribue 3 prix sous forme de livres à 3 groupes, sur le thème de 3 photos de femmes au cœur de la vie quotidienne : le groupe de Saône(25) qui présente une «maternité» au Mali ; le groupe de François (25) avec une enseignante et ses élèves au Bangladesh ; enfin le groupe de La Ville (69) avec la photo d'une collégienne en Haïti.

La note de gravité a été celle du dernier témoignage, poignant dans sa sobriété, de Sœur Thérèse Gaudel qui nous a remis en face de l'essentiel, la vie de nos jumeaux. Elle nous a rappelé ce qui se vit là bas en Haïti à l'occasion de ce bicentenaire marqué par la crise politique et les catastrophes climatiques. La clôture officielle de l'AG 2004 intervient vers 18 h 30 tandis que des rencontres libres se poursuivent entre groupes et permanents et que de derniers messages s'échangent.

Ce fut une journée dense où les débats ont été intenses, montrant l'implication et l'engagement des adhérents, leur souci de gérer au mieux les moyens dont LACIM dispose. Ce fut une journée enrichissante et agréable, du fait de l'assemblée elle-même, mais aussi du cadre et de l'accueil du comité de Dannemarie.

Madeleine Guyon, Vice-Présidente.
Henri Amblard, Secrétaire adjoint.



Merci à tous
pour cette journée enrichissante
et l'accueil chaleureux
de Dannemarie sur Crête!

Le travail des enfants au Tamil Nadu en INDE : vers une éradication en 2007 ?

Officiellement plus de 70 000 enfants travaillent dans l'état du Tamil Nadu dont au moins un millier dans la restauration et la boulangerie. Pourtant la loi interdit ou limite le travail des enfants depuis 1986 et même depuis 1947 dans le secteur de la restauration. Le programme gouvernemental prévoit l'éradication du travail des enfants en 2005 pour les travaux insalubres et dangereux et en 2007 pour les autres industries. Qu'en est-il actuellement ?

Des lois sans effet



Les sanctions prévues par les lois actuelles sont sans effet ou inapplicables. Par exemple la loi de 1947 prévoit une amende de 25 Roupies, extensible à 250 Rs en cas d'infraction répétée (1€=50 Rs). Les employeurs ont tout intérêt à payer les amendes étant donné que les enfants sont sous

payés, voire pas payés du tout.

La loi de 1986 prévoit des peines beaucoup plus sévères (20 000 Rs) mais implique l'étroite collaboration de plusieurs ministères, ce qui est pratiquement impossible.

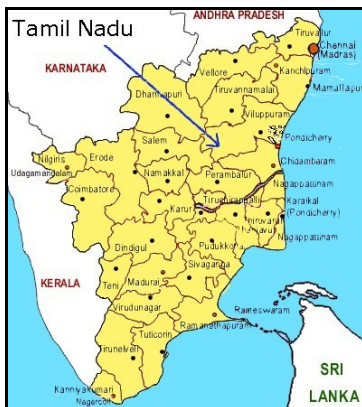
En vue de l'élimination future du travail des enfants, le ministère du travail demande depuis 2002 un renforcement des mesures coercitives (par exemple faire passer les amendes de la loi de 1947 à respectivement 5 000 Rs et 50 000 Rs). D'après les ONG il faudrait en fait un véritable changement d'attitude des fonctionnaires chargés de ce domaine.

Plus de filles que de garçons. Inégalité de traitement

Les organisateurs de la Campagne contre le travail des Enfants au Tamil Nadu font état de chiffres bien plus alarmants : plus de 400 000 enfants travailleraient dans le seul secteur de l'agriculture, 45 000 dans le secteur forestier et 11 000 comme domestiques. Selon cette organisation, les garçons représentent 3,6 % de la main d'œuvre masculine, alors que les filles constituent 7% de la main d'œuvre féminine. Cette proportion est très variable selon les districts, allant de 3% dans le Nilgiris jusqu'à plus de 10% dans le Dharmapuri. Les districts de Tirunelveli, de Coimbatore et de Madurai se situent un peu au dessus de la valeur moyenne. Bien sûr ces enfants ont quitté l'école prématurément.



Il y a une différence marquée dans les tâches confiées aux garçons et aux filles, celles-ci faisant les travaux les plus bas et les plus salissants. En dehors de celles qui aident les parents dans les travaux agricoles, de nombreuses filles sont employées dans les usines d'allumettes, de cordages, de tapis et de « beedis » (sortes de cigarettes). Elles travaillent aussi comme bonnes à tout faire, ainsi qu'à ramasser des chiffons et vendre des journaux. L'utilisation



prévaut dans les grandes villes. Elles représentent 94% des enfants domestiques. Des gamines de 5-6 ans travaillent jusqu'à 10 heures par jour.

Selon une étude dans un village du Tirunelveli, 50% des employés dans l'industrie des « beedis » ont commencé le travail entre 5 et 10 ans et l'autre moitié sont entrés dans l'industrie



entre 11 et 15 ans. Environ 90% des filles travaillant dans les fabriques d'allumettes ont moins de 14 ans.

Jean-Pierre Martin, comité de Veneux les Sablons (77).

D'après différents articles parus dans la presse indienne fin 2003.

Des boutons de jasmin vendus pour quelques seaux d'eau...



A Umblikaampatti (district de Salem) des enfants travaillent, non pas pour un salaire, mais pour avoir de l'eau. Les Irulars (tribaux) vivant au pied des collines de Shevaroy, ont bien des difficultés dont la principale est le manque d'eau. De ce fait des enfants ont dû ramasser des boutons de jasmin pour avoir le droit d'emporter quelques seaux d'eau.

Une vingtaine d'enfants, entre 5 et 10 ans, sont réveillés à 4H du matin. Ils vont aux fermes, menés par les plus grands. Les petits sont derrière, suivis par les mères, tantes et grand mères, transportant des pots et des seaux. Jusqu'à 8H du matin ils ramassent les boutons de jasmin et les mettent dans des récipients. Ils sont payés 1 à 2 roupies par jour soit en moyenne 15 roupies par semaine (7j/7). Mais ce n'est pas pour l'argent qu'ils travaillent, mais pour avoir de l'eau. Les propriétaires des jardins ont expliqué clairement que les enfants devaient travailler pour que les parents puissent prendre de l'eau aux pompes.

A leur retour les enfants vont à l'école, mais ils sont déjà fatigués, d'autant que les pesticides répandus pour les plantations leur donnent parfois des troubles. S'ils s'asseyent pour se reposer, ils se font vite rappeler à l'ordre.



Du fait des sécheresses à répétition, les puits sont vides et les habitants sont littéralement assoiffés. Les femmes parcourent des kilomètres pour remplir un pot d'eau potable. La sécheresse est si forte que la plupart des familles n'ont pu s'établir sur les terres qui leur ont été récemment allouées. Ils ont fait, sans résultat, des appels répétés aux administrations locales. Si les autorités apportaient de l'eau, les enfants n'auraient pas besoin de travailler.

D'après The Hindu du 30/11/2003.

N.B.: Les photos de l'article sur le travail des enfants ont été gracieusement prêtées par l'AFEFA (Association française pour l'Enfance Abandonnée) 17, rue Voltaire 44000 NANTES. Merci de leur contribution.

Quel avenir pour Haïti?

Une situation dramatique

Le pays est dévasté dans les villes et les campagnes où règne une très grande insécurité du fait du pillage et du vandalisme; il y a peu de police, beaucoup de corruption, de vols, d'enlèvements, de demandes de rançons, d'assassinats, de trafic de drogue. Il y a très peu d'électricité. Les aides humanitaires sont en grande partie bloquées. Beaucoup d'écoles fermées à cause de l'insécurité, viennent de réouvrir, ainsi que les cantines car les enfants ont faim.

Alors pour demain quel avenir?

Est-ce possible qu'un pays aussi pauvre et meurtri puisse se relever? Peut-on douter du courage du peuple, de ses luttes pour vivre? Si je regarde la situation actuelle d'Haïti, au lendemain des événements, si j'en cherche les causes et les conséquences, je n'ai pas à douter. Je suis témoin du courage des Haïtiens, de leur détermination de vivre, de lutter pour la paix et la justice,



sans violence. Le peuple peut se relever oui, si on sait l'aider et l'accompagner. Malgré tant de souffrances, de luttes depuis des siècles, ils ont tenu! Alors oui Haïti peut envisager son avenir. Il faut que le gouvernement futur prenne conscience de ses responsabilités dans la construction du pays (respect de l'homme, paix, justice et réconciliation).

Je reste convaincue qu'il faut garder confiance dans une reconstruction possible du pays matériellement et moralement. Il faut donc ne pas faire cavalier seul, étudier des projets urgents à réaliser avec le peuple haïtien en tenant compte des besoins réels et ressentis nécessaires par les gens. Cela suppose l'observation et la réflexion, la conscientisation des personnes, la mise en place de personnes responsables; même si l'on craint qu'elles ne soient pas prêtes; il faut savoir risquer et faire confiance. Il faut également songer organiser un certain accompagnement de soutien.

Quelle peut être l'action de LACIM?

Il est important que les comités gardent bien l'esprit de LACIM, c'est à dire un **esprit de partenariat et non d'assistanat**, dans la confiance dans les possibilités humaines des personnes. Les adhérents sont « actifs » dans le développement par l'intérêt qu'ils portent aux personnes des jumelages, les



cotisations, le soutien, la correspondance, les liens d'amitié.

Il y a plus que de l'argent à donner, mais de la confiance à donner aux Haïtiens, en respectant leur culture.

Il est souhaitable par ailleurs d'envisager une formation de futurs responsables locaux pour qu'ils se prennent en charge et s'assument. LACIM saura les aider et les accompagner. Il y a là toute une réflexion à mener dans ce sens là. Peut-être faudrait-il envisager des petites formations assurées par un responsable français? La supervision des jumelages par un permanent ou un chargé de mission est très importante, de même que la réflexion sur les projets en partenariat avec les jumelages.

Je terminerai par un **exemple concret de projet de développement à Grande Rivière du Nord**, conduit avec LACIM en 1994 **pour la formation et la promotion des femmes**, en particulier pour 12 femmes monitrices de nutrition. Ceci a permis d'améliorer l'alimentation et la santé des enfants. Les femmes ont pris conscience de leurs responsabilités d'épouses et de mères. En 1998 la plantation d'une bananeraie a permis d'aider le centre de nutrition à tourner, avec en partenariat la participation des parents et la mise en place d'un comité responsable.

Je suis heureuse de cette expérience vécue toutes ces années en Haïti. J'ai pu découvrir toutes les valeurs humaines de ces pauvres. J'ai eu la joie de voir grandir et s'épanouir ces nombreuses femmes fidèles à la formation et prêtes à assumer leurs différentes responsabilités.

Soeur Thérèse Gaudel, comité de Vieux les Sablons (77).

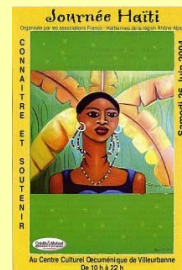


Groupe de mères venues se former

Présence de LACIM pour fêter le bicentenaire

Pour l'occasion du **bicentenaire d'Haïti**, un collectif d'une quinzaine d'associations régionales s'était constitué sous la coordination du Ceipal (Centre d'études et d'échanges internationaux paysans et d'actions locales).

La date du 26 juin 2004 avait été choisie pour organiser un temps festif et convivial à Villeurbanne (69) en vue de sensibiliser un public assez large aux difficultés actuelles d'Haïti. Le temps et le soleil ont été favorables, et les repas préparés par des étudiantes haïtiennes ont contribué à renforcer une couleur et une ambiance déjà portée par les groupes de danse et la musique.



Pour LACIM c'était aussi une opportunité pour les comités Rhône et Loire jumelés avec des groupes d'Haïti, de **se dire entre nous, tout en le présentant aux autres** ce que chacun faisait, pourquoi et comment il agissait en faisant vivre ce lien d'amitié et de partage dans la durée. Dans cet esprit, 3 jumelages se sont unis pour illustrer par un **film vidéo** de 20 minutes, la réalité de leurs actions et de leurs questions, en partageant dans la simplicité sur ce qu'ils vivaient avec leur jumelage. Les entretiens filmés avec les groupes de Pélussin, Genay et Eveux, ont permis la réalisation d'un document vivant et riche. Ce qui était au départ un pari difficile, compte tenu du temps imparti, a été une réussite grâce aux talents des «acteurs» de terrain, et surtout grâce au travail patient et expert de Philippe Didier du groupe d'Eveux, qui avait accepté de mettre son expérience cinématographique au service de LACIM. Ce document sera utilisable dans d'autres contextes.



Le bilan de la journée est très riche, en grande partie parce que nous **avons rencontré** ou mieux connu **d'autres associations**, souvent modestes par le nombre de leurs adhérents mais mobilisées pour agir concrètement et réfléchir à la question de l'«appui au développement» en Haïti. Chacun a pu dire sa spécificité au cours d'une table ronde en fin d'après-midi. Les questions du public ont reflété à la fois des débats de fond qui traversent les communautés immigrées haïtiennes et une sensibilité forte au mode d'action de certaines ONG.

Henri Amblard, comité d'Eveux (69).

Principaux événements en Haïti de 1990 à 2004

- 1990 Élection d'Aristide
- 1991 Coup d'Etat par le Général Cedras. Exil d'Aristide aux Etats Unis
- 1991/1994 Embargo américain
- 1994 Retour d'Aristide (décision américaine) 3 ans de mandat à terminer.
- 1997 Élection de René Préval
- 2000 En décembre, nouvelle élection frauduleuse d'Aristide
- 2001 Intronisation d'Aristide président
- 2002 Multiples manifestations de l'opposition
- 2003 Plusieurs démissions au sein du gouvernement, grèves etc.
- 2004 Bicentenaire de l'Indépendance
- 2004 Départ d'Aristide le 29 février
- 2004-5 Février prise de Gonaïves par Butteur

Mission au MALI:
un périple de 4500 Km
18 janvier-17 février 2004

L'année dernière j'ai accepté de prendre la responsabilité du suivi de la région de Mopti et de visiter les 26 villages soutenus par Lacim dans les cercles de Ténenkou, Djenné, Douentza, Bandiagara, Bankass et Koro. J'ai réussi à en visiter 25; c'était une première pour certains de ces villages.

Mon périple a commencé à Gao où j'ai rejoint Niantigui Dembélé un de nos permanents maliens que je connaissais déjà. Nous sommes partis rapidement pour **Douentza** situé à 400 km. Long parcours qui nous fait traverser de longues plaines avant d'arriver dans la région où se situe le Mont Hombori, point culminant du pays avec à 1155m.

La visite du village de **Samanguiraye** m'a fait découvrir de longues pistes de sable et l'isolement de ce jumeau. Il a fallu 5h30 pour effectuer les 230 km aller-retour. De nombreuses mares ou des bras du fleuve sont utilisés par les habitants pour boire. La création d'un nouveau puits (l'ancien s'est effondré) s'avère une nécessité vitale pour le village. Une campagne de vaccination anti-tétanique pour les femmes était en cours.



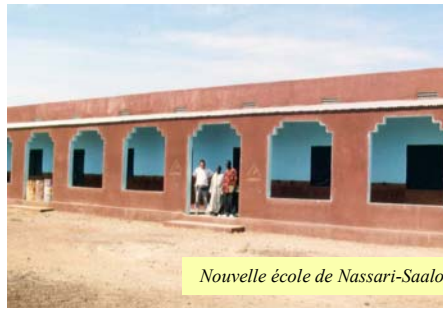
Puisard à Torobané

Départ pour **Sal** un village sur la falaise du pays Dogon. Pas de sable, mais des

cailloux ou des rochers sur les 45 km qui séparent **Bandiagara** de Sal, 2h avec un 4x4 ! Village surprenant qui construit ses maisons avec la pierre, très présente dans la région.

Puis nous allons vers **Pomorododiu** par Bankass par une route peu agréable en latérite; les pistes de traverse vers le Panadougou ne sont pas trop mauvaises.

Nous avons visité les 9 villages jumelés au **Panadougou** en 4 jours, en particulier les 2 écoles construites par LACIM depuis 3 ans dans ce secteur. La dernière a été un véritable défi, car bâtie pendant les mois d'hivernage de juillet à septembre 2003. Néanmoins en octobre l'école ouvrait ses portes et 95 élèves étaient inscrits à notre passage dans la première classe. Bravo à Niantigui Dembélé et à Yoro Haïdara, autre permanent, resté sur place tout le temps des travaux. Dans cette région, les derniers projets concernaient l'achat d'atte



Nouvelle école de Nassari-Saalo

pages (2 bœufs, une charrue) permettant de cultiver plus de surface qu'avec la « daba ». Nous avons beaucoup insisté sur le remboursement que chacun devait effectuer auprès du comité de jumelage de leur village respectif afin que d'autres puissent bénéficier de la même aide. Les pluies favorables en 2003 doivent les aider en ce sens. 7 des 13 villages jumelés sont concernés par le dossier de création d'un CESCO (*Centre de santé communautaire*).

Le retour vers **Mopti** s'est effectué par les falaises de Bandiagara avec quelques pourcentages impressionnants. Sur le plateau, de l'eau, donc beaucoup de petites parcelles cultivées, surtout d'oignons et d'échalotes.



Champs d'oignons à Bandiagara

Pour visiter **5 des villages sur la rive gauche du Niger**, il a fallu emprunter le bac: c'est une région de rizières donc inondée longtemps et difficile d'accès. Tout est plat, pas ou peu d'arbres avec au delà des villages cachés sous des rôniers. Dans certains endroits pas de pistes et c'est un peu « à vue » que l'on circule en fonction de la couleur du sol. Cela ne nous a pas em-



Le nouveau puits de Songodé

pêché de nous embourber. Ici les projets portent sur l'achat de décortiqueuses et le creusement de puits. A **Songodé** le nouveau puits couvert fait l'admiration de tous ; les femmes ont beaucoup contribué à sa construction. Pour la fête religieuse du mouton, la Tabaski, nous avons effectué un aller-retour jusqu'à **Bamako** distant de 600 km de **Mopti** : on voyait des transports de moutons continus, sur le toit des voitures, dans les camions, dans les soutes à bagages des cars.

Caractéristiques de cette zone autour de la boucle du Niger :

- présence d'ethnies différentes, Peuls, Bozos, Dogons, Panas :
- isolement très long dû aux crues du Niger et du Bani pour des villages des cercles de Ténenkou et de Djenné dont la principale ressource est le riz (accès possible seulement entre mi-janvier et mi-mai),
- éloignement des grands centres du Mali pour les villages du Panadougou dont certains ont tendance à se tourner vers le Burkina-Faso pour les problèmes de santé ou d'approvisionnement,
- accès difficile pour les deux villages restant jumelés dans les cercles de Douentza et de Bandiagara.

Retour ensuite dans le cercle de **Djenné** où nous avons visité les derniers villages. Passage du Bani qui se jette dans le Niger à Mopti, par le bac, pour atteindre Djenné ville classée au patrimoine mondial. La mosquée en banco est impressionnante



Village Bozo sur le Niger

et dénote un savoir-faire ancestral. Pour accéder ensuite au village de **Koroboro** il a fallu emprunter une pirogue et finir à pied; le bras d'eau restant étant encore trop profond pour notre 4x4. Dans 2 des villages jumelés situés sur le Niger une épidémie de choléra s'était déclarée fin 2003 et avait fait des victimes. Le fait de boire de l'eau du fleuve ne doit pas améliorer les choses surtout en période de crues. Pendant la période de disette de l'année qui s'est terminée, l'état malien a dû intervenir et fournir du maïs pour que les villageois survivent.

La dernière semaine, j'ai accompagné André Josse dans le cercle de **Kita** à 200 km à l'ouest de Bamako. Cela m'a permis de découvrir de nouveaux villages et d'étudier d'autres actions. Les réussites sont un encouragement pour la suite bien qu'il y ait des difficultés pour mener à terme tous les projets. Quelques points importants vont être étudiés avec eux: l'alphabétisation des femmes, l'apprentissage de la culture maraîchère, l'accès à l'eau potable, en cas de mauvaise pluviométrie.

La création des communes en 1999 a entraîné une modification de la façon de travailler. Mais le travail en collaboration avec les municipalités a permis de réussir des projets plus importants. Après les élections de mai 2004, il sera nécessaire de prendre contact avec les nouvelles municipalités de la région pour étudier des projets ou envisager de nouveaux jumelages. Ce sera un des buts de ma prochaine mission début 2005 avec la mise sur pied du Grand comité à Mopti/Sévaré.

Gérard Verschoore, chargé de mission sur la région de Mopti, comité d'Eveux (69).



Des livres ou des CD à découvrir

Sur l'Inde

« La claire lumière du jour » d'Anita DESAI

« Certains lieux qu'on a beaucoup aimés devraient nous être interdits pour toujours. Au premier chef, ceux qui nous ont vus naître et grandir. Dans la maison de Delhi, où elle revient respirer l'air du passé, Tara constate un peu plus à chaque séjour que la musique des souvenirs est rarement gaie, souvent mélancolique, parfois même funèbre. C'est qu'ici, dans la demeure aux jardins parfumés, sont restés Baba, le frère artiste de Tara, et Bim, leur sœur aînée, qui, après s'être occupée des parents et d'une tante, est aujourd'hui, comme il se doit, vieille fille. Une fois encore, l'heure est au règlement de comptes. Rien n'est plus faussement serein, plus trompeur que *la claire lumière du jour*, nous dit Anita Desai, tout au long de ce roman calme, cruel et splendide». Michel Grisolia-l'Express.

Edition 10/18 (n°2807), domaine étranger, traduit de l'anglais par Anne-Cécile Padoux. 1993.



CD « Love trap » de Susheela RAMAN

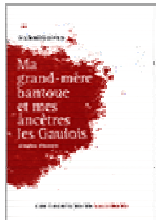
C'est son deuxième album après « Salt rain » en 2001. Fille d'émigrés tamouls en Grande Bretagne et en Australie, elle continue à travailler cette rencontre entre la musique occidentale et la musique indienne. Cet album propose plus d'exploration du répertoire carnatique avec plusieurs chansons composées en sanskrit et en telugu. « Ye meera divanapan hai » (fréquemment diffusée sur les ondes de France Inter) fut chantée par Mukesh en 1960 dans le film hindi « Yehudi », deux chansons en anglais dont « Love trap » inspirée d'un chant éthiopien et bien d'autres à découvrir...



Sur l'Afrique

« Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois » d'Henri Lopès

Que représente aujourd'hui le mouvement de la négritude ? L'héritage culturel, oral, d'une grand-mère bantoue devient-il suranné en ces temps de « mondialisation » et de « globalisation » ? Faut-il cultiver ses identités ? La francophonie constitue-t-elle un fructueux apport ou un obstacle à l'entreprise ? Que signifie le métissage ? Autant de questions que se pose Henri Lopès en proposant des réponses qui ne ressortent pas des domaines de la philosophie ou de la politique mais de celui de la création littéraire, en ayant à l'esprit la singularité de la situation du continent noir. Henri Lopès est congolais de grand-mère bantoue ayant épousé un « blanc » d'où le titre de son livre. Il a obtenu le grand prix de la francophonie de l'Académie française en 1993. Gallimard, continents noirs, 2003.



« Les atlas de l'Afrique, Mali »,

Cet atlas renouvelle en les visualisant les connaissances actuelles sur le Mali, tant au point de vue de son histoire, de sa géographie, que de ses ressources humaines et économiques. Un document très complet de 80 pages de textes, cartes et photos très intéressants. Editions J.A. 2004.



Sur Haïti

« Haïti n'existe pas » de Christophe Wargny 1804-2004 : deux cents ans de solitude

Titre provocant choisi par l'auteur pour dénoncer ceux qui confisquent l'île ou maintiennent son peuple en quarantaine, qui met à jour en historien les dénis de justice, les falsifications de l'histoire, l'inconscience de ceux qui ont aujourd'hui la responsabilité du naufrage. Editions Autrement-2004.



Des manifestations à noter

Salon Uniterre,

les 7, 8 et 9 octobre 2004 à Lyon à la Part-Dieu, LACIM sera présente comme l'an passé, parmi de nombreuses autres associations humanitaires.



Semaine de la solidarité internationale

Du 13 au 21 novembre 2004

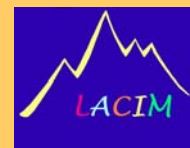
sur toute la France une semaine pour dire la solidarité et construire un monde plus juste.

Vous pouvez participer et organiser un action, renseignez-vous sur le site : lasemaine.org

Notre site internet

Sous le signe de l'amitié et du partage

lacim.fr



Venez surfer sur le site national de LACIM créé officiellement début 2004

Vous y découvrirez :

- une présentation générale de notre association : son histoire, ses objectifs, son fonctionnement, son financement...
- des exemples de réalisations de projets solidaires avec nos jumeaux du sud en Amérique Latine et en Haïti, en Afrique, ou en Inde et au Bangladesh
- un agenda mensuel des manifestations organisées par les comités sur toute la France (expositions ou autres animations)
- des liens avec les autres sites LACIM des comités locaux : Le Creusot, l'ENS Lyon, Pélussin, Blanquefort, Troyes...

Merci de communiquer au secrétariat :

toute information concernant la vie de votre comité à mettre sur l'agenda, ainsi que des exemples de réalisations avec vos jumeaux que vous souhaitez voir mettre en ligne.

Vous pouvez contribuer ainsi à enrichir ce site et à le faire vivre !



Vos articles sont attendus pour LACIM infos...

Le n°7 paraîtra en janvier 2005

Envoyez des articles sur la vie de vos comités, sur des projets réalisés avec vos jumeaux, des extraits de lettres marquantes, ...sans oublier des photos !

Ceci le plus tôt possible avant fin octobre au secrétariat de LACIM à Croizet. **MERCI !**

Directeur de la publication: André JOSSE

Rédactrice en chef : Catherine AMBLARD

Responsables du comité de rédaction:

Commission Inde : Hélène POUILLY

Commission Afrique : Madeleine GUYON

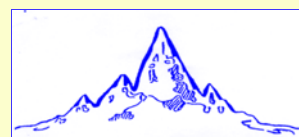
Commission Amérique Latine et Haïti : Henri AMBLARD

Commission communication: Catherine AMBLARD

Impression : Imprimerie CHIRAT- St Just-la-Pendue (42540)

Réalisation LACIM. Dépôt légal : septembre 2004.

Bulletin semestriel gratuit. ISSN 1763-8585.



Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde

Association loi 1901. Reconnue d'utilité publique

Siège : 42 540 CROIZET S/ GAND - France

Téléphone : 04 77 63 25 42 - Fax : 04 77 63 23 38

E.mail: lacim1@wanadoo.fr